



Formation Hygiène du linge en blanchisserie : la méthode RABC

L'objectif général de la formation :

- Connaître et appliquer les actions préventives d'hygiène tout au long du circuit du linge.
- Connaître les principes de la méthode RABC et savoir mettre en place des actions correctives
- Appliquer la traçabilité demandée

Durée, horaire et date de formation :

1,5 journées, soit 10 heures

Horaires : 9h00-12h30/ 13h30-17h

Rythme : en continu

En présentiel intra ou inter-entreprise.

Date : nous contacter

Public et visé et prérequis :

Public concerné lingère, aide soignante, infirmière, agent d'entretien....

Prérequis : aucun prérequis

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :



Nous contacter 30 jours avant afin d'organiser au mieux la formation.

Objectif pédagogique de la formation :

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Organiser et gérer les activités dans des conditions d'hygiène satisfaisantes
- Comprendre l'importance de la traçabilité liée au plan RABC et gérer les non-conformités

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

Moyens techniques

Support visuel Powerpoint sur vidéoprojecteur,

Moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, d'exercices, « Jeu des erreurs » sur photos avec les stagiaires.

Exercices d'élaboration de plan RABC

Programme de formation :

La formation est précédée d'un temps d'observation afin de prendre connaissance des pratiques effectuées sur site. *Durée : 3 heures*

Connaître les principes de la méthode RABC – durée 1 heure

1. Introduction à la méthode R.A.B.C. :

- Définition la méthode R.A.B.C.
- La réglementation
- Les 7 principes de la méthode R.A.B.C.
- La règle des 5 M.
- Le principe de la marche en avant.
- La traçabilité dans la blanchisserie.

Connaître et appliquer les actions préventives d'hygiène tout au long du circuit du linge – durée 4 heures

2. Le circuit du linge et les mesures d'hygiène pour assurer la propreté du linge

- Le ramassage du linge sale pré-trié.
 - Conditionnement.
 - Les sacs hydrosolubles et le linge contagieux.
- La collecte du linge sale.
 - Les moyens mis en place pour la collecte
 - La zone de stockage
- Le transport du linge sale
 - Les circuits
- La réception du linge sale à la blanchisserie.
 - Le stockage du linge sale
 - Le tri du linge sale.
 - Les protections du personnel.
- Le chargement du linge sale
 - Procédures à respecter impérativement
 - L'hygiène du personnel (La tenue de travail, Les déplacements vers la zone propre,...)
 - Le principe du "zoning".
 - Les règles de nettoyage-désinfection liées au matériel de production en zone souillée.
- Le lavage du linge:
 - Le principe du "zoning": séparation zone propre / sale.
 - Les procédures pour l'élimination des risques
- Le transfert lavage → séchage.
- Le séchage, le repassage et la finition du linge propre.
- La distribution du linge propre
- Le transport du linge propre
- Le stockage du linge propre
- La distribution du linge propre

Test de connaissances avant la formation – QCM formatifs – Échanges de groupe – Remise d'un aide-mémoire et de modèles de documents

Moyens d'encadrement : Formateur Formateur expert en hygiène des locaux (cf. fiche formateur). Auditeur en bionettoyage et circuit du linge.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

Suivi de l'exécution / Sanction de la formation :

Feuille d'émargement en présentiel - Remise d'une attestation individuelle de formation à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réalisé l'évaluation des acquis.

Modalités d'évaluation :

Évaluation qualitative de la formation à chaud - Évaluation de l'acquisition des compétences par QCM sommatif en fin de formation - Évaluation à froid de la formation en situation de travail quelques mois après.

Organisation et fonctionnement de la formation

Conditions financières : devis dûment rempli et signé, accompagné d'un acompte à la réservation du stage. Règlement du solde en fin de formation.

Délai d'accès : les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation

Modalités d'organisation :

Lieu de formation: voir avec l'organisme de formation, soit en centre ou « sur site client »

Nb de stagiaires max : 5

Tarif : En inter : 450 euros/ net de taxe / pers. En intra : devis gratuit sur demande, forfait/session selon le nombre de participants et les frais de déplacement..

Connaître les principes de la méthode RABC et savoir mettre en place des actions correctives

Appliquer la traçabilité demandée – durée 2 heures

3. Les différentes étapes de la démarche R.A.B.C. :

Méthode appliquée sur une étape choisie avec le groupe.

Etape 1: Recensement des dangers associés à chaque niveau du circuit du linge selon la méthode des 5 »M «

- Le diagramme de processus de la lingerie.
- La définition des zones à risques avec l'identification visuelle

Etape 2: Analyse des différents risques ou dangers relevés et définition des points de maîtrise :

- Les sources de contamination, comment éviter ou limiter les surcontaminations
- Identifier les sources de multiplication, et limiter le développement des germes.

Etape 3: L'établissement des CCP et leur niveau de tolérance.

- La qualité microbiologique des eaux neuves.
- La qualité des produits utilisés pour le lavage.
- Les protocoles de lavage et leurs niveaux de tolérance.

Etape 4: L'élaboration d'un système de surveillance pour chaque point de contrôle.

Etape 5: La mise en place des actions correctives.

Etape 6: Les procédures de vérification du système R.A.B.C.

Etape 7: La mise en place des supports documentaires.

4 L'hygiène du linge

- Les risques microbiens spécifiques :
 - ✓ Les principaux microbes.
 - ✓ Le mode de transmission des microbes.
- Les maladies bactériennes.
 - ✓ Définition.
 - ✓ Comment surviennent-elles ?
- Le lavage des mains.
- Mise en œuvre des opérations de nettoyage
- La bio-décontamination :
 - ✓ Qu'est-ce qu'une désinfection ?
 - ✓ Quelle technique utiliser ?
 - ✓ Comment mesurer le résultat ?

Nos stagiaires ont approuvé la formation =

(note attribuée sur les précédentes formations)

Qualité de la formation : 10/10

Enregistré sous le numéro 53 22 08 714 22 par le préfet de région Bretagne.

Nous contacter :

- par mail : contact@ghsa-formation.fr

- par téléphone : 06.62.86.64.55

QHSA- 34 avenue Général Leclerc – 22370 Pléneuf-Val-André- Ligne directe : 06.62.86.64.55

www.ghsa-formation.fr - contact@ghsa-formation.fr

N° siret 515 065 555 00044 – Code APE 8559B

Date dernière mise à jour : 6/02/23 – V3